Envoyé en préfecture le 19/05/2026
Reçu en préfecture le 19/05/2026
Publié le
ID : 029-212901417-20260518-1505202612-DE

Commune de Loqueffret

Séance du 15 mai 2026

L'an deux mil vingt six, le 15 du mois de Mai *à 18h00* se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de *Loqueffret*, sous la présidence de *Monsieur Louis Marie LE GUILLOU, Maire* de Loqueffret, dûment convoqués le 30/04/2026.

Présent(s) : MM LE GUILLOU Louis Marie, JEFFROY Michel, BARON Bernard, JACQUESSON Bernard, BOURGE Diane, BRAS Killian, COMBE Laouen, CAPONY Sigrid et TREABOL Gaelle
Absents : MOROT-SIR Isabelle, GERARD Françoise
Procurations : MOROT-SIR isabelle à JEFFROY Michel, GERARD Françoise à JACQUESSON Bernard

Nombre de Membres en exercice :	11
Nombre de présents :	9
Nombre de suffrages exprimés :	11
Votes Pour :	11
Votes Contre :	
Abstention :	

Formant la majorité des membres en exercice.
Le secrétariat a été assuré par : Killian BRAS assisté de Mr LE PAPE Vincent

Délibération 1505202612

Objet : Tarifs de location de matériel communal

Mr le maire informe les membres présents que des demandes de locations de matériel de réception ont été transmises en mairie.
Les tarifs ont les suivants :
Location à la journée :
10€ pour une table et 2 bancs.
Etant entendu que cette location ne sera autorisée que par mr le maire comme prévu pour les autres locations.
Cette possibilité de location sera autorisée uniquement pour les habitants de la commune et à la seule condition que le matériel loué reste sur la commune, le matériel sera pris en charge par le locataire et devra être restitué dans le même état qu'il aura été pris.
Toute dégradation sera à la charge du locataire, et fera l'objet d'une facturation complémentaire selon les tarifs en cours par les fournisseurs.

Faite et délibérée le 15 mai 2026
Certifiée et rendue exécutoire
Le Maire
Mr LE GUILLOU Louis Marie

MAIRIE de LOQUEFFRET 29 Finistère